



Plan epargne logement après deces

Par **brunocannon**, le **24/10/2013** à **16:07**

BonjourrrrrMa mère a un PEL et je me pose la question : A sa mort que devient ce PEL ?rrrrMerci.

Par **thomyorke88**, le **08/11/2013** à **11:45**

Bonjour,rrrrC'est aux héritiers de décider du sort du PEL :rn- soit il est clôturé et l'argent est partagé entre les héritiers, rn- soit il est conservé et transféré au nom de l'un des héritiers (auquel cas les autres héritiers devront percevoir d'autres biens/sommes d'argent en compensation pour préserver l'égalité entre tous les héritiers)